

Allianz Pet and Animal Wellbeing - AT (H2-CHF) - CHF

Fonds d'actions internationales axé sur le bien-être animal et les produits pour animaux domestiques

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Objectif d'investissement

Le fonds investit sur les marchés boursiers mondiaux en mettant l'accent sur des sociétés qui sont fortement engagées dans le domaine du bien-être animal et des produits pour animaux domestiques. L'objectif d'investissement du fonds est la croissance du capital à long terme.

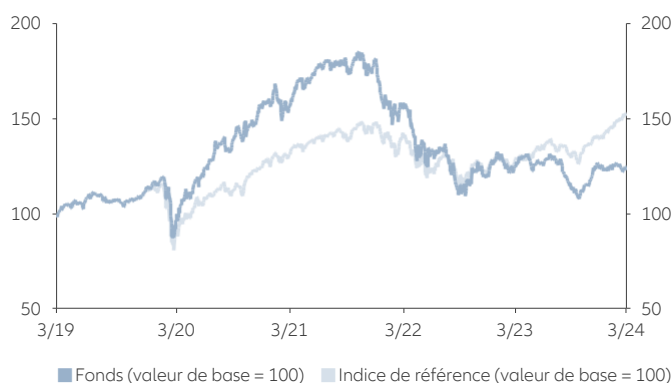
Allianz 
Global Investors

Gérant

Oleksandr Pidlubnyy
(depuis 25/7/2022)

Performance

depuis la création ¹



Performance annuelle (%) ¹

	Fonds hors frais d'entrée	Indice de référence
7/3/2019 - 31/3/2019	3,98	–
31/3/2019 - 31/3/2020	-4,05	–
31/3/2020 - 31/3/2021	57,37	48,95
31/3/2021 - 31/3/2022	-0,13	7,24
31/3/2022 - 31/3/2023	-20,54	-8,44
31/3/2023 - 31/3/2024	-0,14	19,58

Historique de performance (%) ¹

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	-1,64	-1,35	-1,64	7,18	-0,14	-20,75	-7,46	19,67	3,66	24,43	4,41	13,67	37,41	15,83	-33,59	5,29
Indice de réf.	8,78	3,14	8,78	17,55	19,58	17,41	5,50	–	–	–	–	–	12,45	19,46	-18,16	16,65

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le fonds en bref

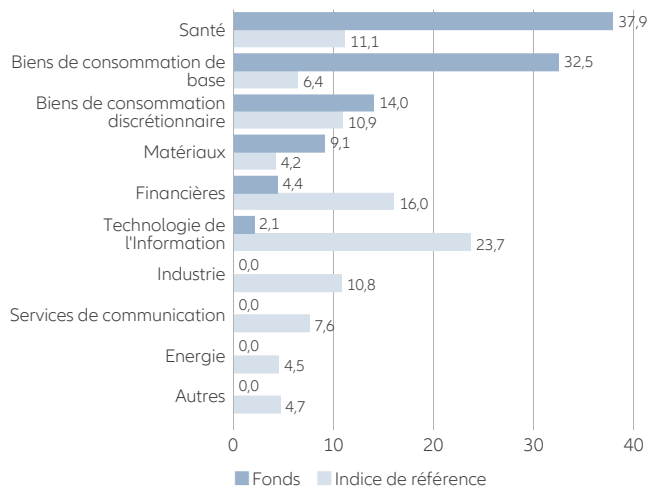
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU1953143499 / A2P EHB
Code Bloomberg / Code Reuters	ALPAATH LX / ALLIANZGI01
Indice de référence	MSCI AC World (ACWI) Total Return Net (hedged into CHF)
EU SFDR Category ²	Article 8
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH/Luxembourg
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	7/3/2019
Actifs sous gestion	395,72 millions EUR
Actifs nets de la part	2,76 millions CHF
Clôture de l'exercice	30/9/
Autorisation de commercialisation	AT, CH, DE, FI, FR, GB, HK, LU, MO, NL, SE, SG, SK
Nombre de titres	37

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-12,96	–
Beta	1,04	–
Coefficient de corrélation	0,83	–
Ratio d'information	-1,26	–
Ratio de Sharpe ³	-0,40	0,23
Ratio de Treynor	-6,98	–
Tracking error (%)	10,29	–
Volatilité (%) ⁴	18,43	17,94
Composante active (%) ⁵	97,98	
Rendement sur dividendes (%) ⁶	1,45	

Structure du fonds ⁷

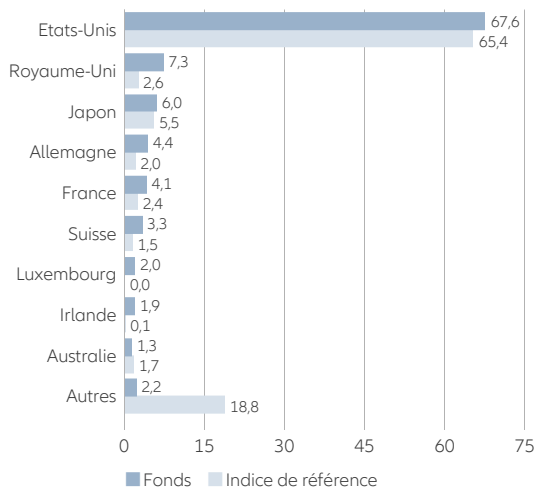
par secteur en %



10 principales lignes du fonds (%)

TRACTOR SUPPLY COMPANY	6,86
IDEXX LABORATORIES INC	6,84
ZOETIS INC	6,13
FRESHPET INC	4,38
SYMRISE AG	4,31
MERCK & CO. INC.	4,26
VIRBAC SA	4,05
COLGATE-PALMOLIVE CO	3,65
NESTLE SA-REG	3,55
PETS AT HOME GROUP PLC	3,52
Total	47,55

par pays/répartition géographique en %



Structure des coûts

Frais d'entrée en % ⁸	5,00
Commision forfaitaire en % p.a. ⁸	actuellement 2,05 (max. 2,35)
TFE en % ⁹	2,10

Opportunités

- + Potentiel de rendement des actions élevé à long terme
- + Investissements effectués spécifiquement dans le domaine du bien-être animal et des produits pour animaux domestiques
- + Participation accrue aux opportunités d'actions individuelles en raison de la concentration du portefeuille
- + Gains supplémentaires potentiels grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active
- + Gains de change possibles avec des catégories d'actions non couvertes face à la devise des investisseurs

Risques

- Volatilité élevée des actions, risque de pertes. La volatilité du prix des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible du thème d'investissement
- Dépendance accrue à l'égard des actions individuelles en raison de la concentration du portefeuille
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active
- Pertes de change potentielles avec des catégories d'actions non couvertes face à la devise des investisseurs

- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine. Les frais d'entrée éventuels réduisent le capital engagé et la performance entamée
- 2) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 3) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 4) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 5) Mesure de la proportion des actifs du fonds n'étant pas investis conformément à l'indice de référence.
- 6) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. (eDiv/cours des actions) où : eDiv = le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être soumises en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; **il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.**
- 7) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 8) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 9) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles », d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Pet and Animal Wellbeing est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité fortement accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente

communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au regulatory.allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.